VILLE DE MAARCH-LES-BAINS PLACE DE LA LIBERTÉ 99000 MAARCH-LES-BAINS



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE L'ENFANCE SERVICE ÉDUCATION

Nicolas Martin 11 boulevard du Sud-Est 92000 NANTERRE

Service: Pôle jeunesse et sport

Affaire suivie par: Barbara Bain

Référence PJS/2019A/1234

Maarch-les-Bains, le 12 mars 2019

Objet : Réponse à votre demande

Monsieur Martin,

Nous avons bien reçu votre demande de dérogation à la carte scolaire, en date du 15/02/2019, expliquant les raisons de votre demande de changement de collège à votre fils (Martin).

Nous sommes, avec Monsieur le Maire, extrêmement attentifs à votre situation et ferons notre maximum pour y apporter une réponse favorable.

Votre demande est désormais instruite par le service Éducation, en lien avec le rectorat. Son numéro d'enregistrement est le 12323. Elle sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine commission de dérogation à la carte scolaire, prévue le 28 juin. Nous ne manquerons pas de vous informer de la décision que nous pourrons prendre quant à votre demande. Les services municipaux restent votre disposition. Vous pouvez les contacter au 01 48 70 65 10, en précisant votre numéro de dossier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Martin, mes plus sincères salutations.

Mme Le Maire de Maarch-les-Bains Patricia PETIT